

# LA GAZETTE <sup>f</sup> d' **AUTHEVERNES**

N° 38  
Décembre 2017



Photo Ivan Jamin  
MAYEUL JARDINIER ET COMMUNICATION

## Bulletin Municipal de la Commune d'Authevernes Place de la Mairie 27420 Authevernes

Tel: 02 32 55 61 31 [mairie.authevernes@wanadoo.fr](mailto:mairie.authevernes@wanadoo.fr)

*Magazine téléchargeable en pdf sur le site [authevernes.fr](http://authevernes.fr)*

**LA GAZETTE <sup>f</sup> d'   
AUTHEVERNES**

Mairie ouverte le lundi de 17 à 19h, jeudi de 15h30 à 17h30 et samedi de 9h à 10h  
Toutes les infos et l'actualité sur [www.authevernes.fr](http://www.authevernes.fr)

Décembre 2017



**V**oici le numéro 38 du magazine annuel de la commune. Sans prétention il tente d'établir le bilan de l'année qui s'achève et de se projeter dans les améliorations et investissements possibles de 2018.

Notre village bouge, investit, construit, bref: avance.

2017 aura été une nouvelle année d'importants travaux, notamment en matière de voirie: Après une reprise complète de l'éclairage public rue Boullenger, la totalité de la rue a été rénovée, la chaussée a été élargie, un trottoir et assainissement en traverse a été créé. Tout cela va dans le sens d'une meilleure sécurité des riverains mais aussi rendre notre village attractif et accueillant.

2017 c'est aussi de multiples travaux que le quotidien ne remarque pas: consolidation du clocher et sécurisation de l'escalier intérieur, sauvegarde et restauration de la salle des fêtes après un accident qui avait gravement endommagé la toiture, rénovation de la salle des fêtes avec des toilettes conformes aux accès Personnes à Mobilité Réduite,

2017 fut aussi une année culturelle musicale avec le concert offert dans le cadre du Festival

du Vexin et théâtrale grâce à la Compagnie du (*silence*) qui nous proposa une soirée Molière.

## 2018 poursuivra et amplifiera ces journées culturelles.

Cette année n'aura pas été avare en surprises, bonnes et mauvaises. La plus mauvaise aura été d'apprendre en janvier le terrible accident vasculaire cérébral de notre employée municipale en charge de la salle des fêtes, de l'entretien et du boitage. Très heureusement, mais après des mois d'incertitude, notre agent a pu regagner son domicile et se remet tout doucement. Nous lui souhaitons un total et rapide rétablissement.

L'amélioration de la qualité de la vie, de votre vie à Authevernes est la seule politique poursuivie par vos élus.

Que les associations et les conseillers investis soient remerciés pour leur présence lors des diverses manifestations qui animent le village

Bonne lecture à tous

*Je vous souhaite de très belles, très heureuses et très sereines fêtes de fin d'année.*

*Le maire,  
James Blouin*





## *Que de changements dans nos instances politiques nationales et locales ! L'imprévu s'est produit.*

Les événements nationaux, les politiques que génère le nouveau gouvernement impacte déjà chaque français, mais aussi notre territoire.

La fusion des 2 communautés de communes, (Gisors Epte Lévière et canton d'Etrépagny) pour former la communauté de communes du Vexin Normand est un élément important.

Notre bassin de vie a des contours et se fabrique un projet de territoire ambitieux. 3 communes nouvelles de l'Eure ont souhaité intégrer notre intercommunalité ainsi que 2 de l'Oise toute proche.

Construire un territoire à l'échelle de notre bassin de vie, comme je m'y suis attelé durant près de 3 ans, avec l'appui du Préfet de l'époque mais aussi contre le souhait d'élus locaux de poids, fut un beau projet.

Même si parfois on laisse des plumes dans les actions que l'on entreprend, quand elles sont justes et censées, il y a la satisfaction de la réussite du projet.

**Les nouvelles politiques**, c'est aussi une réduction importante des capacités à investir des communes avec des marges de manœuvre financières très réduites: Réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement, perte de la ressource de la taxe d'habitation, (baisse du pouvoir d'achat pour les bénéficiaires assez illusoire), suppression des emplois aidés, et bien d'autres mesures qui nous concernent moins. C'est une asphyxie lente, programmée, mais complète pour que les communes disparaissent silencieusement. Pour notre commune, 102 foyers sur 151 sont concernés par la suppression de la TH provoquant une perte de ressources de 35 000 € dont la compensation pour 2018 n'est pas connue, et encore moins son évolution avec de nouvelles constructions.

La taxe d'habitation, même si les bases fiscales doivent être réformées, est par nature l'impôt permettant aux habitants d'avoir un service public de proximité.

Le seul avenir qui nous est promis est la fusion des communes rurales en « nouvelle commune ». L'argument des économies que cela entrainerait est totalement faux, en tout cas à court et moyen terme, sauf à la suppression totale de tout service public, permanences, cohésion sociale. Les élus des communes sont totalement bénévoles et œuvrent tous pour le bien public. Seuls les maires et adjoints perçoivent une indemnité, et sont les seuls élus à être responsables pénalement.

Les conseillers municipaux ruraux de France qui s'impliquent sont les derniers bénévoles de la République.

Pour l'année prochaine j'espère qu'Authevennes aura encore la possibilité d'investir en maintenant la même fiscalité.

Des projets pour rendre le village de plus en plus agréable ne manquent pas et pour l'instant, nous réalisons pratiquement tous les travaux sur fonds propres et donc sans emprunts et sans dettes.

L'Etat pourrait aussi regarder comment fonctionne les « petites » communes rurales de France pour s'en inspirer. Depuis 2012, ce sont les collectivités locales et les fonctionnaires territoriaux qui contribuent le plus au ralentissement de la « Dette ».



Voici ce que les maires de France ont dit au Président Macron lors du 100<sup>ème</sup> congrès de leur association qui s'est tenu fin novembre.

Le Président Macron, après une très belle opération de communication envers les maires, va malheureusement toutefois sans aucun doute porter un coup à la ruralité, même si une mise à plat de la fiscalité communale est objectivement nécessaire.

Vous avez le droit comme chaque français de bénéficier de l'aménagement du cadre de vie.

**Vous tous, Authevennois, habitez un village accueillant et agréable à vivre, en tout cas selon beaucoup de témoignages d'habitants et de villages voisins.**

**Conservons cet état d'esprit et faites vivre votre commune. Vous êtes les meilleurs ambassadeurs du village pour le rendre remarqué, remarquable, pétillant et chaleureux.**

## Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est en cours d'achèvement et une réunion publique se tiendra début 2018.

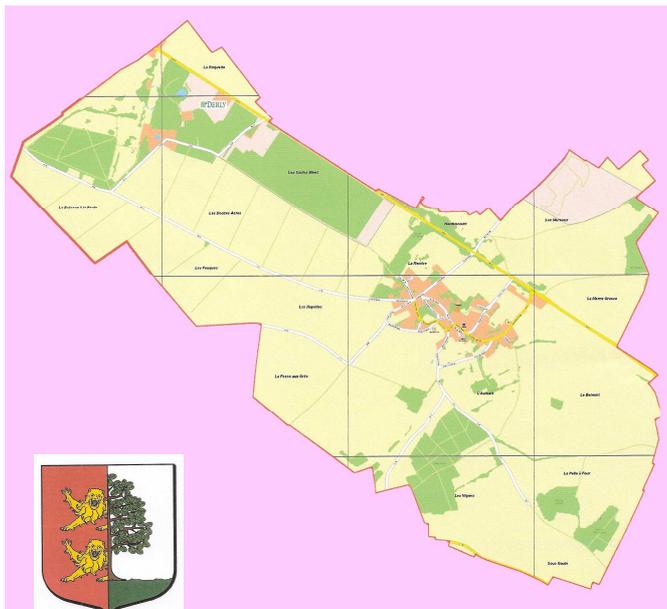
Le retard subi dans son élaboration est essentiellement dû à l'inscription que souhaite la commune d'une partie de la friche de l'ancienne pépinière Derly en Zone d'Activité II s'agit de la zone entre « la chaumière » et le carrefour de la voirie communale Authevernes-Vesly.

En effet les conseillers municipaux souhaitent que cette parcelle, impropre à une remise en culture compte tenu des 50 à 80 cm de pierres concassées ou gravois, soit mise en valeur. Les services de l'Etat sont par principe opposés à tout déclassement de zone agricole.

La communauté de communes qui depuis le 1er janvier 2017 a la main sur tout le développement économique envisage de donner un avis favorable à la condition que le projet soit qualitatif, en terme d'activités et d'intégration paysagère. L'idée d'un supermarché est totalement rejeté par la chambre de commerce, la chambre d'agriculture et la DDTM qui représente l'Etat.

Des projets permettant l'exercice d'activités de loisirs et de restauration recevraient un avis favorable.

La commune souhaite donc valoriser cet espace où 6000 véhicules/jour dans chaque sens passent. Il serait une vitrine pour le territoire du Vexin Normand.



## Rappel urbanisme:

Les modifications de couleur des façades lors de ravalements, les modifications de clôture, de mur ou exhaussement de mur, de grille ou portail (coloris, matériaux, hauteurs) doivent obligatoirement faire l'objet d'une Demande Préalable de travaux.

Ces travaux ne pourront être réalisés qu'après accord. Les murs en parpaing brut donnant sur la voie publique doivent également être enduits et peints. Les coloris « ton pierre » peuvent être utilisés sans accord préalable.

Les rénovations ne modifiant pas l'aspect et les remises en état à l'identique n'ont besoin d'aucune demande particulière.

En effet les changements d'aspect modifient les différents actes d'urbanisme délivrés au fil du temps et doivent obligatoirement passer, après avis consultatif du maire, par un accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

M. le Maire a reçu mandat du CM pour porter en justice pour les infractions constatées ou pour non respect de l'autorisation donnée.

## Projet de territoire

La Communauté de Communes du Vexin Normand réfléchit à la construction et à la structuration de son territoire. Elle a fait appel au cabinet ROUGE VIF

pour l'aider dans cette tâche. Après plusieurs « copils » (comité de pilotage) il a été jugé utile de sortir du cénacle des élus pour faire participer des citoyens de tous horizons à cette réflexion: hiérarchiser les besoins en transports, loisirs, santé, culture, tourisme, ... , déterminer les points forts et faibles, actions de développement.

20 personnes ont été proposées par les élus parmi lesquelles 2 administrés représentent Authevernes: René Frouslin et Najoua Janin. Ils siègeront s'ils souhaitent poursuivre dans ces réflexions au Conseil De développement de la CCVN qui se mettra en place en janvier.

Plusieurs réunions se dérouleront d'ici la fin de l'année afin de trouver ensemble, avec la société civile, les axes à privilégier. La première réunion qui s'est tenue à Longchamps a mis en exergue une forte méconnaissance du nouveau territoire ce qui est handicapant pour ce genre d'exercice. Il y a donc beaucoup de pain sur la planche.

## Bienvenue aux nouveaux Authevernois

Non seulement 5 magnifiques petits bébés sont venus enrichir la population mais également nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont racheté ou réhabilitent des maisons anciennes ou qui ont fait construire.

2 nouvelles maisons ont été construites et plusieurs sont en cours de construction dans la bas du village et dans le lotissement *les gardénias*.



## Contrat de ruralité

En 2016, le précédent gouvernement souhaitait aider les territoires ruraux à investir et des dotations ont été prévues au travers de 6 axes de développement et en fonction de projets communaux de valorisation : l'offre de soins, la mobilité, la revitalisation des bourgs-centres, la réhabilitation de l'habitat rural, patrimoine et la cohésion sociale .

A l'époque les communautés de communes d'Etrépagny et de Gisors étaient les premières à signer avec le Préfet.

Authevernes a sollicité une subvention sur l'axe patrimonial pour la réfection des vitraux de l'église. L'argent se fait rare!



## Des services biens utiles

Vous avez des problèmes pour joindre une administration, pour remplir des formulaires « numériques », à comprendre les nouvelles démarches pour vendre un véhicule, des courriers envoyés par l'administration, pole emploi, la sécurité sociale, les mutuelles ou caisses de retraite:

Un nouveau service de la Communauté de Communes vous est ouvert.

De l'information de premier niveau à l'accompagnement de l'usager dans ses démarches administratives, la Maison de Services Au Public (Msap) offre une présence humaine et des outils informatiques.

La Msap est portée par la communauté de Communes du Vexin Normand et réunit dix-neuf partenaires nationaux ou locaux, chargés d'une mission de service public mais aussi de services privés.

Située sur le site d'Etrépagny de la Communauté de Communes, elle vous accueille toute la semaine.

3 rue Maison de Vatimesnil  
27150 Etrépagny  
02 32 27 41 87

## Rénovation de la rue Boullenger

En septembre 2016, toutes les lignes aériennes de la rue Boullenger avaient été enterrées et l'éclairage public totalement renouvelé.

Du 16 octobre et durant 4 semaines, des travaux d'aménagement de voirie ont été entrepris du panneau d'entrée de la commune jusqu'au carrefour de la rue du jeu de battoir.

Le projet, initié en 2016, devait être réalisé par le département pour la partie revêtement et par la communauté de communes pour la partie trottoirs, bordures de trottoirs et assainissement en traverse.

La politique voirie de la communauté de communes a été profondément remaniée en 2017.

La communauté de communes du Vexin Normand ne participe plus à ce type de travaux sur une route départementale.

Ces travaux étant nécessaires, la commune d'Authavernes se substitue ainsi à la CC et prend donc en charge sa quote-part des 121 000 € du coût total du chantier, hors revêtement enrobé 100% département. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'ingénierie de la communauté de communes du Vexin Normand (et à son AMO le cabinet Merlin) contre rétribution de 4% de la valeur du marché.

Ces travaux ont consisté en la création d'un assainissement en traverse, pose de bordures de trottoirs, l'élargissement de la bande de roulement passant à 5 mètres sur toute la longueur (sauf au niveau du ralentisseur dont la largeur ne change pas), la création d'un trottoir en grave damée sur un coté et la pose d'une bande de roulement en enrobé de 6 cm avec rattrapage de l'altimétrie.

La circulation a été partiellement interrompue certains jours mais les accès ont été laissés libres aux garages des propriétés chaque fois que cela était possible. La commune remercie les riverains d'avoir accepté les contraintes liées et l'information du suivi de chantier ont toujours été disponibles sur le site [authavernes.fr](http://authavernes.fr) et sur la page facebook de la commune.



## PROJETS 2018

**Le SIEGE27 (Syndicat d'électricité) a donné son accord fin octobre pour une nouvelle tranche d'enfouissement des lignes aériennes.**

Elle concerne la ruelle du fort et la rue du Bois Moulin (part commune 26 000 € pour un cout global de 92 000 €) ainsi que la rue derrière la Chartreuse (part commune 3000 €).

Ce serait la 10ème tranche d'enfouissement dans la commune depuis 2008.

Ces travaux seraient coordonnés avec le département pour pose d'un nouvel enrobé sur toute la longueur de la départementale, du carrefour Jeu de battoir à la ferme de la Guérite.

L'inscription de la réfection de la chaussée rue du Bois Moulin a été également demandé à la CC du Vexin Normand.

Ces projets doivent être validés par le Conseil Municipal en décembre.

L'enfouissement rue de la Garenne et du jeu de battoir est prévu dans la tranche suivante.

# DU COTÉ DE CHEZ NOUS



**Fin décembre 2016**, nous avons été victime d'un accident peu banal.

Un semi-remorque a manœuvré sur le parking de la salle des fêtes endommageant gravement une partie de la

toiture et les gouttières. L'indélicat routier est reparti sans laisser d'adresse. Une plainte a été déposée à la gendarmerie et les travaux d'urgence et de réparation ont été immédiatement entrepris avec prise en charge de notre assurance. Un grand merci aux authevernois qui nous ont prêté main forte dans ces travaux d'urgence. L'entrée du parking sera limitée en largeur avec la pose de 2 poteaux bois.

**L'église** a également subi des travaux: le clocher qui présentait des signes de faiblesse a été consolidé avec mise en place de tenons en acier qui empêchent les murs de s'écarter.

L'escalier en bois qui monte au clocher a également été contrôlé et des marches ont été recélées.

Enfin les 2 horloges vont également être modernisées avec de nouveaux cadrans et aiguilles qui resteront dans le même style.

(rappelons que la mairie met à disposition son aire de stationnement sur la pelouse de la mairie lors des offices)

## **Travaux à la salle des fêtes**

Durant les 4 semaines d'octobre la salle des fêtes a été fermée pour un lifting bien nécessaire: peinture des murs intérieurs et mise en accessibilité des toilettes aux personnes à mobilité réduite.

Cette mise aux normes PMR a reçu une subvention de l'Etat au titre de la DETR.



## Viabilité hivernale

La viabilité hivernale et les astreintes voiries ont débuté le 15 novembre et se termineront le 15 mars. Les routes départementales et la plus grande partie des routes communales seront déneigées de jour comme de nuit avec chasse neige et salage.

Les équipes du département dégageront les RD classées axes principaux, l'équipe de la communauté de communes les voies de liaison en convention avec des agriculteurs à qui la CC a confié des lames, pour les voiries urbaines principalement.

Les routes prioritaires seront les routes empruntées par le transport scolaire. Certaines routes secondaires ne seront pas traitées, comme les années précédentes. Il n'y a aucun changement dans les pratiques.

Toutefois des panneaux informant les automobilistes que le déneigement ne sera pas réalisé sur certains tronçons de route sont posés pour la période hivernale.

Ainsi indiqué, les automobilistes prennent leur responsabilité en les empruntant.

5 panneaux ont été posés à Authevernes. Ils seront déposés au printemps.

La **rue de la Garenne**, bien qu'identifiée comme non traitée, le sera naturellement jusqu'aux dernières maisons. Mettre le panneau informatif au-delà des dernières maisons aurait été piégeant.

La commune a la charge de saler la rue de la Groute et celle du Jeu de Battoir avec l'épandeur acquis il y a 7 ans à cet effet.

## Point POSTE



La distribution du courrier pose un vrai problème à Authevernes et aux villages proches. Avec peu de compréhension sur le besoin de renouvellement des CIDEX, (boîtes aux lettres collectives,) leur modernisation va cependant bientôt se terminer. Depuis quelques semaines la qualité de la distribution et du relèvement du courrier boité interroge les Authevernois.

Ne pas comprendre par exemple que la place de l'église est la place située devant l'église conduit à penser que l'on a touché le fond. A la décharge de la Poste, les noms sur les boîtes aux lettres sont très souvent illisibles ou absents.

Mettre clairement son nom sur les boîtes aux lettres simplifierait très largement le travail des facteurs qui changent régulièrement de tournées et ne peuvent connaître tout le monde.



**RAPPEL:** Le stationnement dans les rues est strictement interdit lors d' « alertes ORANGE pour risque de neige » de Météo France. Les engins de déneigement ou de salage ne sauraient être tenus responsable en cas de dommages sur carrosseries..

## Dernière minute

### Rencontre Présidentielle

Le Président de la République a convié à une réception à l'Élysée près de 1000 maires des 35 000 communes de France.

Le maire d'Authavernes a été distingué avec 7 maires de l'Eure: Vexin sur Epte, les Andelys, Vernon, Pont Audemer, Tourny, Iville et Verneuil.

M. le maire a pu s'entretenir une dizaine de minutes avec Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat à la Cohésion des territoires, pour à nouveau alerter les plus hauts responsables de l'Etat du DESERT médical aride dans lequel nous vivons.

M. le maire a ensuite pu aborder cet unique sujet avec le Président Macron qui s'est dit très préoccupé par cette situation, assez générale en France.



## Conseil d'école et SIVOS

Le conseil d'école présidé cette année par Mme Canova s'est réuni le 20 octobre avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves et les maires des 6 communes concernées.

Point sur les effectifs des différentes classes, échanges sur les rythmes scolaires, organisation du voyage scolaire des CM2 et travaux dans les classes étaient à l'ordre du jour.



Le SIVOS, organe intercommunal gestionnaire des écoles du regroupement, étudie la faisabilité d'un regroupement des écoles des Thilliers et Noyers sur le site scolaire de Vesly. De nouvelles classes devant accueillir les primaires seraient construites à horizon rentrée 2019 si l'Etat accorde des subventions.

Ce projet permettrait une rationalisation du site, un allègement des transports, notamment la suppression des navettes cantine qui fatiguent les enfants et de vraies économies pour tous les administrés.

Jean Claude Geffroy, 1er adjoint d'Authavernes et président du SIVOS est à la manœuvre.

## Un nouvel agent communal

Gracia Fernandes a été embauchée par la commune à temps partiel en contrat temporaire. Gracia a intégré le personnel communal à la suite de l'arrêt maladie prolongé de Muriel Denquin en janvier dernier.

Gracia a la charge du boitage, dont la gazette, de l'entretien de l'église, des bureaux de la mairie, de la salle des fêtes et de l'accueil des locataires jusqu'à l'état de sortie.

Nous lui souhaitons un bon séjour chez nous.



# DU COTÉ DE CHEZ NOUS

## Village et Maisons fleuries



Remise des prix 2016 par Sébastien Lecornu à l'époque Président du Conseil départemental et Jean Paul Legendre, Président de l'union des maires de l'Eure.

Le 13 novembre ont été remis à Evreux les prix des villages fleuris. Nous conservons cette année encore notre 2ème fleur.

Comme chaque année le jury départemental, composé cette année de nouveaux jurés, a visité notre commune fin juin.

Il a pu apprécier que chaque année nous améliorons notre décor floral.



Le concours des maisons fleuries a été réalisé en 2017 avec le concours de la commune de Vesly.

Des authevernois ont parcouru les rues de Vesly (elles sont longues et nombreuses) et ont ainsi découvert qu'en dehors des 2 axes routiers principaux et du périmètre de l'école, notre commune voisine cache un fleurissement riche et varié qui mérite un grand intérêt et pour lequel nous pourrions largement nous inspirer.

Le 24 novembre les prix des maisons fleuries d'Authevernes ont été remis par monsieur le Maire et Madame la Maire de Vesly, Annie Lefevre et le jury.

Les prix sont des bulbes, vivaces variées en godets et arbustes à replanter.



Madame la Maire de Vesly remettant les prix aux lauréats.

### Palmarès 2017

#### Catégorie jardin visible de la rue

- 1er prix: Famille André PELLESCI
- 2ème prix: Famille Roland RASSE
- 3ème prix: Famille Jean-Claude HERAULT

#### Catégorie Bordures et fenêtres

- 1er prix: Famille Yves LE HIR
- 2ème prix: Joël VISBECQ et Monique DUBUISSON
- 3ème prix : Marc VERLIEFDE

#### Prix d'encouragement

- Mme Cécile MICHAUT
- M. Yannick BUREL



Un grand bravo aux lauréats.

## Le feu d'artifice en péril !

Le dernier samedi de juin est traditionnellement le jour du feu de l'été et du feu d'artifice.

Cette manifestation est agrémentée par le barbecue proposé par le comité des fêtes et l'ambiance est toujours superbe.

Le feu d'artifice pourrait être remis en question en 2018 car une nouvelle réglementation ne nous permet plus de tirer un feu de cette qualité sans que le responsable du tir ne possède un « brevet d'artificier ». Jusqu'en 2016, nos feux d'artifices étaient achetés chez un grossiste en région parisienne. Le plan de tir et la matière active étaient manipulés par 2 conseillers municipaux, Jean Claude Geffroy et Hervé Danjou.

Maintenant il faut suivre une formation de 4 jours. Ceci est compliqué pour des conseillers qui ont une vie professionnelle et sont totalement bénévoles.



Alors que la réglementation n'était applicable qu'à compter du 4 juillet, il nous a été impossible d'acheter les composants du feu comme d'habitude, les grossistes ne commercialisant que les feux « nouvelle norme ».

Nous avons eu recours à un artificier professionnel, Steeve Jama, qui a parfaitement rempli le contrat et le feu fut intense. Nous remercions Teddy Neyt d'avoir pu nous rapprocher de ce professionnel et de l'avoir guidé dans son travail.

Ces obligations nouvelles font naturellement exploser le budget chaque année consacré à cette manifestation.

Le conseil municipal devra se prononcer sur la faisabilité de poursuivre de telles festivités, soit en finançant un stage de formation d'artificier, soit en faisant appel à une prestation externalisée ou suppression du feu si de nouvelles contraintes nous y contraignent.



Une fois de plus la « *Compagnie du (silence)* » a enchanté une cinquantaine de spectateurs dans un spectacle de qualité.

La troupe constituée de Coralie Prévot, Anna Sorin et Frederic Habéra dégage une puissance chargée d'une émouvante et chaleureuse ambiance.

La vie de Jean Baptiste Poquelin, dit Molière, était retracée au travers de ses pièces les plus connues mais aussi les scènes les plus acides.

Retenez la date du samedi 26 mai 2018 (veille de la fête des mères) pour retrouver ces artistes enthousiastes.

# *Festival du Vexin*

La culture, au sens large du terme, doit irriguer les villages ruraux comme le nôtre.

Le festival du Vexin compte années après années de nouveaux publics, de nouvelles scènes, pour produire des œuvres musicales issues du patrimoine culturel mondial.

Depuis 2011, aucun concert n' avait été donné à Authevernes et le FESTIVAL DU VEXIN auquel nous avons adhéré nous a permis de recevoir 2 grands concertistes solistes dans des orchestres philharmoniques de renommée mondiale.

Eric Courrèges (Violoncelle) et Georges Pludermacher (Piano) ont interprété la sonate N°2 en FA majeur opus 99 de Jean Sébastien Bach, une sonate le LA majeur de César Franck et, éventail des musiques oblige, le « grand tango » d'Astor Piazzola.

La commune participe aux frais de production directement et indirectement sous la forme de places achetées plein tarif mais proposées à demi-tarif aux Authevernois.

La programmation d'un concert est à l'étude pour 2018



Le moment privilégié de nos aînés s'est déroulé dans une ambiance particulièrement chaleureuse pour les fêtes de 2016.

Pour 2017 plus de 40 colis cadeaux seront distribués aux bénéficiaires ayant déclaré leur présence pour l'après midi du 16 décembre. De manière à rendre plus festive cette journée, un accordéoniste organisera des jeux musicaux et fera danser les convives. Avec le conjoint accompagnant une soixantaine de personnes d'authvernois seront présents.



*Pour rejoindre le groupe et recevoir un colis gourmand il suffit d'être inscrit sur la liste électorale, être âgé de 65 ans et se déclarer présent.*



Jean Claude Geffroy distribuant les colis provenant des Ducs de Gascogne.



*Festivités 2016*

## Le Père Noël retrouvera nos enfants le dimanche 17 décembre



### **JOUETS** donnés aux enfants déshérités

Une telle opération de dons avait été faite en 2013 où des dizaines de jouets avaient été donnés, pour redistribution, au Secours Populaire.

Cette année, le 21 novembre dernier, monsieur le maire et Odile Charton, ont remis près de 60 jouets à Alain Bertrand membre de l'association Saint Vincent de Paul de Gisors.

Ces jouets proviennent du stock de jouets non « réclamés » par les familles depuis 4 ans. Ils seront redistribués dans les familles réellement dans le besoin et ils pourront, enfin, rendre heureux 60 enfants.



Comme chaque année la commune organise la visite du Père Noël aux enfants d'Authevernes de la naissance à la scolarité en CM2 incluse.

Un spectacle choisi par le Comité des Fêtes permettra d'attendre son arrivée.

**Attention:** cette année il ne donnera de cadeau qu'aux enfants des familles qui se sont inscrites en utilisant les coupons réponses déposés en septembre dans les boîtes aux lettres des familles potentiellement concernées.

Le Père Noël n'a pas pu passer les commandes pour les familles n'ayant pas confirmé leur présence à la distribution: la date limite était le 20 septembre.

## Pourquoi ce changement?

Chaque année, l'absence de 25 à 33 % des enfants potentiellement bénéficiaires nous conduit à modifier l'organisation. Chaque année, entre 15 et 20 jouets ne sont pas distribués et les familles ne viennent même pas les chercher avant Noël en mairie.

Même si les cadeaux non réclamés sont donnés à des associations caritatives, cette situation ne peut perdurer : L'argent des contribuables doit être géré à l'euro près. Des **cadeaux** ne seront donc **prévus que** pour les enfants dont les familles **se sont déclarées, avant le 20 septembre dernier**, participantes à l'après-midi du Noël de la commune, dimanche 17 décembre.

Odile Charton, élue municipale, a pris seule en charge l'organisation, la gestion des commandes et de la logistique: Qu'elle en soit remerciée.

## Honneur aux sportifs

Beaucoup d'Authevernois (une trentaine) sont membres de l'Union Sportive d'Etrépany (USE) qui organise ou participe à des compétitions de haut niveau. Citons Camille Chadebaud dont l'eau de la piscine est son élément et qui remporte de nombreuses compétitions, Thierry Laplanche qui se distingue en tennis de table ou Valérie Le Gall qui entraîne les jeunes, filles de 13 ans et garçons de 15ans au Handball.



# COTÉ TERRITOIRE

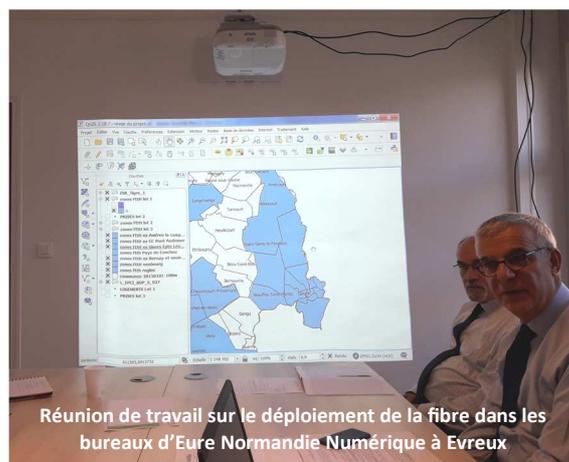
## Fibre Optique: du retard mais elle arrive

Elle pourrait s'appeler l'arlésienne depuis qu'on en parle et qu'on ne la voit toujours pas arriver. Et pourtant! Voilà plus d'un an que le NRO (Nœud de Raccordement Optique) a été inauguré à Gisors et depuis toujours pas de prises branchées.

Nous avons été victime de l'entreprise de maîtrise d'œuvre, attributaire de plusieurs marchés d'études sur le département, qui n'a pas été en capacité de respecter son contrat, ses plannings, ses études. Après une dérive de 6 mois, elle a été remplacée par une autre société, CIRCET, qui a repris à 0 les études de notre territoire de l'ancienne communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière. Cette entreprise a d'ailleurs passé 2 jours fin Aout pour vérifier tous les passages dans les fourreaux souterrains ainsi que quelques supports aériens encore nécessaires.

L'ancien territoire de la CC de Gisors a été membre fondateur d'Eure Normandie Numérique et a ainsi bénéficié des premiers appels d'offre lancés par le Syndicat car, comme le territoire de Conches ou de Pont Audemer, et, à ce titre, a un déploiement beaucoup plus avancé que la majorité des collectivités de l'Eure. Le département a été divisé en 3 lots pour le déploiement de la fibre ou de la montée en débit et le lot « N°1 » comprenant les anciennes communautés de communes d'Ecots, Andelys, Etrépagny, Lyons, Andelle, et la CASE n'ont eu les contrats d'études signés en février dernier. Il faudra donc que nos communes de l'ex-CC d'Etrépagny attendent malheureusement 2019 –2020 pour voir enfin arriver la fibre optique, nonobstant un complément de 500 000 € pris en charge par la nouvelle communauté de communes du Vexin Normand pour substituer la technologie fibre à la technique de la montée en débit pour certaines communes.

Le cout total budgété pour que le département de l'Eure accède au Haut et Très Haut Débit en 2020 est de 190 000 000 d'euros.



Réunion de travail sur le déploiement de la fibre dans les bureaux d'Eure Normandie Numérique à Evreux

*La Loi limitant les mandats des élus est entrée en application. Le Sénateur Hervé Maurey Président d'Eure Normandie Numérique a du démissionner de son poste (mais demeure membre du bureau représentant la Région). Le nouveau Président est Frédéric Duché, Président de Seine Normandie Agglomération et maire des Andelys. James Blouin a été élu Vice Président en charge des finances et supervise les travaux sur le territoire Nord Est du département. A titre informatif, dans beaucoup de syndicats, les présidences ou vice-présidences (Eure Numérique, Aquavexin, entre autres) sont assurées totalement bénévolement par des élus, sans aucune indemnité ou défraiement quels qu'ils soient.*

**La fibre à Authevernes, avec activation des prises, c'est donc pour 4 ème trimestre 2018.**

### Carton rouge pour Orange

Le 8 juillet un engin agricole (*indélicat car délit de fuite*) a cassé un poteau bois portant des câbles téléphoniques. Il aura fallu attendre 36 jours pour que la réparation d'Orange soit réalisée laissant les clients sans téléphone ni internet.

Le service public se dégrade...

**Le 23 novembre** une réunion de travail avec le Sénateur Hervé Maurey et les maires concernés par le déploiement en 2018 s'est tenue au siège de la com com à Gisors.

Au final 1000 prises seront activées sur Gisors premier semestre 2018, puis sur Vesly, Authevernes, Hébécourt, Amécourt au 2 ème semestre 2018 et enfin Bazincourt + fin de Gisors 1er semestre 2019.





La loi sur la justice du XXI<sup>è</sup> siècle a transféré depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 à la Mairie la déclaration de Pacte Civil de Solidarité auparavant délivré par le tribunal d'instance (le passage devant un notaire est toujours possible mais la démarche reste payante).

Le PACS est un contrat organisant la vie commune de deux personnes majeures, de même sexe ou de sexe différent, et vivant sous le même toit. Ils doivent rédiger une convention qui définit les relations financières et patrimoniales du couple (régime de la séparation des biens ou indivision, aides mutuelles, propriété des meubles, modalités de gestion des biens...). Fiscalement, il permet de faire une déclaration d'impôt commune.

**Démarches :**

1/ vous devez déposer votre dossier complet à la Mairie :

- Convention de PACS
- Pièces d'identité

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- Déclaration de PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et de résidence commune.

Des formulaires types sont disponibles sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

2/ un rendez-vous vous sera donné par M. le Maire ou ses adjoints pour la signature et la remise du récépissé de déclaration.

## Vivre ensemble

**NON AU BRUIT** Les travaux de terrassement, de bricolage, de jardinage et autres, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, telles que pelleteuses, bétonnières, tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h en heure d'été et de 14h à 18h en heure d'hiver.
- **Totalement interdits les dimanche et jours fériés.** Y compris Lundi de Pâques, lundi de Pentecôte, 1er mai, 15 Août, etc.

**Les feux de déchets verts sont interdits:**

Le règlement sanitaire départemental interdit en effet tout brûlage en extérieur. Un appel aux forces de l'ordre est suffisant pour faire constater l'infraction passible d'une contravention de 450€

**La vitesse limitée à 30Km/h** dans toute la commune. Respectez la!

*Pour avoir de bon rapports de voisinage, commencez à parler entre vous pour aplanir les sujets conflictuels. Il y a toujours intérêt à bien se comprendre.*

## A Touche pas ma voirie !

Affirmation surprenante mais il semblerait que parfois on considère que la voirie, domaine public par nature, soit propriété des riverains.

Tous travaux sur le domaine public (bas cotés, trottoirs, voirie) **sont strictement interdits** sans autorisation préalable du gestionnaire du domaine. Qu'il s'agisse de remplacer un talus par un muret, consolider un pavé par création de bordures de trottoirs, modifier l'écoulement des eaux pluviales, voire réaliser une tranchée sur route pour faire passer des fourreaux, aucun de ces travaux ne peuvent être réalisés sans une autorisation préalable qui s'appelle DT-DICT.

Les travaux que vous envisagez seront le plus souvent acceptés très rapidement mais la mairie et le gestionnaire de voirie (la CC) doivent en être informés. La CC vous indiquera si des réseaux existent et à quelle profondeur, vous donnera des prescriptions sur le remblai et les matériaux à utiliser...

### Collecte des ordures ménagères

Depuis 3 ans, lorsque le lundi ou le mardi sont fériés, la collecte ne se fait que le lendemain: **le mercredi.**

Les sacs poubelles sont donc à mettre devant chez soi, ni le samedi ou le dimanche, mais le lundi soir et parfois le mardi quand la collecte est différée au mercredi.

Pour les résidences de week end, les sacs peuvent être portés le dimanche dans les bacs de la salle des fêtes.

**Dans le cadre du soutien aux associations basées à Authevernes, Monsieur le Maire ouvre (gratuitement) la salle des mariages à toutes les associations qui en feront la demande, pour réunions ou activités diverses.**

**La gratuité de la salle des fêtes, 2 fois par an, est bien entendu maintenue pour l'organisation de leurs manifestations.**

**L'agenda est tenu par le secrétariat de la mairie.**

### SORTIE DE TERRITOIRE DES MINEURS

Depuis le 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité du mineur
- Formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

*Décret du 2 novembre 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme*



# croc'ours



La Fête de la peinture, organisée par l'association *Croc'ours* avec le soutien matériel de la mairie, a cette année dépassé les prévisions les plus optimistes de participation: De très nombreux peintres de notre territoire ont posé leurs chevalets sur la place de l'église rayonnante sous le soleil. Le peintre Pierre Marcel avec ses amis artistes et élèves ont magnifiquement occupé l'espace avec des toiles géantes. Le traditionnel pique nique accueille de plus en plus d'habitants qui viennent passer des moments d'échange, de convivialité, de plaisirs en partageant salades, tourtes, gâteaux (et bouteilles). L'atelier de l'après midi a accueilli grands et petits pour découvrir des petits trucs et astuces en utilisant les couleurs et textures.



Une activité créative sera proposée gratuitement aux enfants lors du marché de Noël à partir de 14h. Inscriptions préalables souhaitées.



CROC'OURS est une association d'initiation au dessin, à la peinture et aux arts créatifs.

Les activités créatives sont proposées pour Paques, Fête des mères et Noël.

Pour tous renseignements contactez Marie Christine Blouin au 06 18 29 25 21

CROC'OURS

## 1er Marché de Noël

Authevernes 3 Décembre

idées cadeaux  
bijoux  
bien être  
accessoires de cuisine  
créations artisanales  
lingerie  
jeux de société

**Salle des fêtes de 10h à 18h**

# Comité des fêtes



2ème RALLYE  
2cv et méharie :  
42 participants ont  
Répondu présents !

Vous nous avez fait  
confiance :  
Nous vous en remercions.



*Pour le plus grand plaisir des participants !!!!!*



## Le feu de l'été

La tradition du feu de l'été, monté par les conseillers municipaux, avec son défilé aux lampions, son bucher embrasé et barbecue sur la place du fort, reste un moment fort pour notre village et tous ses habitants,

Merci à ceux qui ont préparé le diner et le défilé des enfants et notamment aux membres du Comité des Fêtes,

[authevernes.comite@gmail.com](mailto:authevernes.comite@gmail.com)

Facebook : Comité Des Fête Authevernes

Tel : 06.38.23.41.21

Je tiens à remercier toute mon équipe qui s'est impliquée au sein du comité : sono, cuisinier, signalisation, serveurs, bénévoles...

Je tiens à mettre un point d'honneur sur nos partenaires car il ne faut pas les oublier :

- EVLS production
- société VOLANT
- auto école PASCAL

Vous êtes toujours au rendez-vous, un grand bravo à vous, continuons à faire vivre notre village.

Le Président, C.DENQUIN





## La passion du sport

Pour le souvenir de Sébastien et Yann, depuis 10 ans, nous organisons des randonnées à vélo. Cette année, malgré les élections législatives, mais avec le ciel bleu, nous avons 132 randonneurs pour parcourir au choix l'un des 4 circuits. Un poste de ravitaillement les attendait à mi-parcours, bouteille d'eau, orange, barre céréales. Au retour à la salle des fêtes, chaque cycliste recevait le diplôme de participant, le bidon souvenir et le verre de l'amitié. Une masseuse faisait des messages de récupération musculaire.



L'après-midi, 88 coureurs s'étaient donné rendez-vous, pour la 10<sup>e</sup> édition du souvenir Sébastien Boulangué. Un parcours de 112,500 kms agrémenté de cinq Grimpeur, 5 Sprint et le Km 27, afin d'obtenir le maillot lors du classement.

A l'arrivée, c'est Alexandre Billon du club O.C.V.O.95 qui l'emporte sur son dauphin, Baptiste Bytebier du C.C.Formerie et troisième Rémy Lejeune de l'E.C. Abbeville. Seulement 45 coureurs classés vont passer la ligne d'arrivée, causée surtout par la chaleur de l'après-midi. Notre coureur local, Benoit Boulangué, se classe dans le peloton.

Pour 2018, le Comité cycliste de Normandie va délibérer en début d'année, pour que notre association puisse organiser le Championnat de Normandie, mise au calendrier le Jeudi 10 Mai 2018, à Authevernes; attendre la confirmation de cette date, car nous avons proposé le Dimanche 10 juin 2018. La bonne nouvelle, une juste récompense pour toute notre équipe de bénévoles. Maintenant il va falloir trouver le circuit au maximum 15 kms mais surtout le financement pour assumer le cahier des charges. Nous recherchons des dons, des sponsors, des publicités, trophées, des bénévoles, etc...



Je vous souhaite pour cette fin d'année, de bonnes fêtes en famille.  
La Présidente, Catherine Boulangué

### Quelques résultats 2017 de nos membres

**Benoit Boulangué** : Trésorier

- 02.04.- **Champion de l'Eure UFOLEP VTT** à Evreux St-Michel (27)
- 09.04.- **3<sup>e</sup> au Championnat Normandie VTT** à Feugerolles-Bully (14)
- 28.05.- **2<sup>e</sup> au Challenge de l'Eure VTT** après 4 épreuves disputées
- 04.06.- **50<sup>e</sup> au Championnat de France VTT UFOLEP** à Bonnières (78)
- 27.08.- **5<sup>e</sup> au Championnat cycliste du Dépt 76** à Gerponville (76)

**Jérémie Boulangué** : Secrétaire

- 15.08.- **2<sup>e</sup> au Championnat cycliste du Dépt 76** à Gerponville (76)
- 16.09.- **23<sup>e</sup> au Chtp de France cycliste de Gendarmerie** à Riom (63)
- 01.04.- **9<sup>e</sup> course à pieds** à Vireux Wallerand (08)
- 29.08.- **4<sup>e</sup> course à pieds** à Chooz (08)
- 01.10.- **100<sup>e</sup>/2956 inscrits** à la course à pieds de Sedan-Charleville (08)
- 21.10.- **1<sup>e</sup> course à pieds** de Aubrives (08)
- 14.11.- **12<sup>e</sup> Chtp de France cross de Gendarmerie** Fontainebleau (77)  
(course à pieds) Sur un parcours de 10 kms.

**Catherine Boulangué** : Présidente

- 05.03.- **3<sup>e</sup> course à pieds** 6 kms de Bacqueville (27)
- 19.03.- **4<sup>e</sup> course à pieds** 5 kms de Vernon toutcourt (27)
- 23.04.- **3<sup>e</sup> au 3 Heures de VTT en duo féminin** à Dangu (27)
- 29.10.- **1<sup>e</sup> au cross** de 5,800 kms à Charleville (27)
- 05.11.- **2<sup>e</sup> au cross** de 5,200 kms à Gaillon (27)
- 12.11.- **1<sup>e</sup> au cross** de 4,600 kms de Flipou (27)



# NUMEROS UTILES

**Gendarmerie de Gisors** 02 32 55 00 17 ou 17 ou 112  
Transfert sur plateau téléphonique à partir de 19h  
**Alerte Attentat** : 197 (24x24)  
**Pompiers**: 18 ou 112

## Médecin le plus proche:

Garces Moine (SCM) 01 34 67 69 59  
Dentiste (MSP Etrépagny) 02 32 27 87 74

**Centre hospitalier du Vexin**: 02 32 27 76 76  
Urgences: 02 32 27 79 93

**Infirmiers libéraux**: 01 34 67 68 62  
(château/Epte)

## Vétérinaires:

Gisors : La Marle Patrick 02 32 55 25 50  
Etrépagny GAUTHIER 02 32 55 72 58  
Magny Clinique Demi-Lune 01 34 67 00 58

## Nourrice agréée Authevernes : néant

Contactez le RAM à la CdC

## COMMERCES

Boulangerie: Thilliers: 02 32 27 36 37  
Dangu : 02 32 55 24 06  
La Ferme Derly: 02 32 27 56 10  
Garage Thilliers: Duval 02 32 55 68 10

**Culte catholique**: 02 32 55 21 59

## Pompes funèbres Gisors :

Berthelot 02 32 55 15 08  
PFG 02 32 55 21 86  
Roc Eclerc 02 32 27 24 52

## Services Communauté de Communes

### VEXIN NORMAND

Portage repas 02 32 27 83 13

Centres de loisirs 02 32 27 80 34

Crèche CAPUCINE 02 32 15 71 50

Transport scolaire 02 32 27 80 38

Assainissement 02 32 27 80 35

Relais Assist. Matern. 02 32 27 89 58

### Services Scolaires

École Vesly 02 32 27 23 52

Thilliers 02 32 27 31 07

Noyers 02 32 27 26 66

Collège Victor Hugo 02 32 55 05 47

Pablo Picasso 02 32 27 05 75

Jeanne d'Arc 02 32 55 24 15

Lycée Louise Michel 02 32 27 69 80

EDF 0 810 333 027

Véolia: 09 69 39 56 34

**Apiculteur**: 06 85 73 19 89

**Déchèterie** de Gisors 06 07 59 29 65

### Du Lundi au Samedi :

9h00 à 11h45 et 13h30 à 16h45 (17h45 en heure d'été)

Déchèterie de Noyers uniquement samedi matin

Un livret d'accueil à l'intention de candidats à l'installation dans le village est disponible . Il est remis aux nouveaux arrivants et est téléchargeable en PDF sur la page index du site Authevernes.fr

## CARNET

### NAISSANCES :

Ninïo BONNEVIALLE

Elia COSTA CABRAL CORREIA

Tiago DIAS PLUNET

Louis GUIGNARD

Maëlia HILMER

### MARIAGE :

Franck LARGOUET et Anne FIRMINHAC

### DÉCÈS:

Charles BERGIS et Françoise BOVE



Suivez les actualités d'Authevernes en devenant « ami » sur Facebook. Toutes les infos sur les événements locaux, intempéries, coupures et rétablissements du courant, sont partagées.



### La Gazette d'Authevernes: Périodique gratuit

Directeur de la publication: James Blouin.  
Ecriture et relecture: Tous ceux qui ont bien voulu s'impliquer: Yohan Caron, et les associations pour leurs pages respectives (et Huch pour son coup de patte).  
Grand merci à Najoua et Ivan Janin pour leurs précieux conseils et leurs photos artistiques.

Magazine totalement réalisé, imprimé et distribué par la Mairie